

Département des Pyrénées-Orientales - Association Syndicale Autorisée – Etablissement Public Administratif
ASA du Canal d'arrosage de Rivesaltes

Siret : 29660266700028 –

Siège : CAC, Centre Associatif & Culturel - Place du Général de Gaulle - 66600 RIVESALTES

Adresse administrative : Secrétariat 7 ter, rue André Vergès 66600 ESPIRA de L'AGLY

Tél fixe : 04.68.66.81.86, **portable** : 06.48.07.48.68, **messagerie** : asa66600@orange.fr

Rivesaltes, le 29 septembre 2025

**Avis à tous les propriétaires membres adhérents de l'Association
Syndicale Autorisée du Canal de Rivesaltes :**

ASSEMBLEE GENERALE DES PROPRIETAIRES
Le jeudi 30 octobre 2025 à 17h30 en 1^{ère} séance
Salle Grenache – Immeuble la Roussillonnaise derrière la Mairie
66600 Rivesaltes

(ou en 2^{ème} séance à 18h00 si le quorum n'est pas atteint)

Ordre du jour :

- **Rapport d'activités de la période 2023 - 2024,**
- **Election des Syndics**
- **Questions diverses**

Conformément à la législation et aux règles statutaires :

Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales et Messieurs les Maires des communes concernées, ont été avisés de cette réunion pour y participer ou s'y faire représenter.

Tous les adhérents ont été régulièrement convoqués par courrier individuel portant la date, le lieu, l'ordre du jour de la réunion et accompagné d'un pouvoir pour se faire représenter.

Un état nominatif des propriétaires membres adhérents a été mis à disposition au siège de l'ASA pour toute modification éventuelle à y apporter et permettre à tout nouveau propriétaire de siéger à l'assemblée.

Pour affichage au siège de l'ASA et en Mairies de Rivesaltes, Espira de l'Agly, Cases de Pène, Peyrestortes et Baixas.

Le Président,

Jean SOLA

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE
DU CANAL D'ARROSAGE
66600 RIVESALTES